



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Augmentation des droits de douane

Question au Gouvernement n° 349

Texte de la question

AUGMENTATION DES DROITS DE DOUANE

Mme la présidente . La parole est à Mme Françoise Buffet.

Mme Françoise Buffet . Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

À peine installé à la Maison-Blanche et fidèle à ses promesses de campagne, Donald Trump a imposé une hausse des droits de douane sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. Ce matin même, il semble avoir temporairement renoncé à cette augmentation à l'égard du Mexique et du Canada. Sa prochaine cible serait l'Europe.

Pourtant, l'Union européenne est le premier partenaire commercial des États-Unis et nos économies sont profondément interconnectées. En 2023, le commerce transatlantique de biens et de services a dépassé les 1 500 milliards d'euros, avec un excédent de l'ordre de 50 milliards en faveur de notre continent. Nous importons principalement du gaz, du pétrole et des services numériques, tandis que nous exportons des biens aéronautiques, du vin et des médicaments. Si ces échanges étaient freinés, cela entraînerait non seulement un choc économique, mais aussi une rupture géopolitique. Bien entendu, nous devons répondre sur le plan économique en Européens ; mais face à un président américain qui privilégie la confrontation, la simple défense de nos intérêts ne saurait suffire : nous devons aussi nouer de nouvelles alliances.

Ma question est donc la suivante : quelles réponses concrètes l'Union européenne est-elle prête à adopter si Donald Trump mettrait ses menaces à exécution ? Quelles nouvelles alliances économiques et politiques devons-nous explorer, afin de trouver de nouveaux marchés et de réduire notre dépendance aux États-Unis ? Nous devons bâtir un équilibre mondial plus stable et plus souverain : quelles initiatives comptez-vous prendre en ce sens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Face à l'éventualité de la hausse des droits de douane américains, il faut d'abord garder notre sang-froid en rappelant, comme vous l'avez fait, qu'il n'y a aucun déséquilibre commercial dans notre relation avec les États-Unis. Il est vrai que ces derniers achètent plus de voitures et de spiritueux en Europe que nous n'en achetons chez eux, mais cette situation est compensée par l'excédent américain en matière de services et d'investissements. Il n'y a donc rien à rééquilibrer.

Ensuite, souvenons-nous que la dernière fois que les États-Unis se sont lancés dans une guerre commerciale, en 2018, cela leur a coûté très cher – environ 200 euros par habitant, avec un coût supérieur dans les comtés

républicains par rapport aux comtés démocrates. Je peux vous affirmer, sereinement mais fermement, que si l'Europe devait être visée par des droits de douane, elle répliquerait sans aucune hésitation.

Enfin, vous avez raison de souligner l'importance d'établir sans attendre de nouveaux partenariats, afin de permettre à nos entreprises de trouver d'autres débouchés, dans l'éventualité d'un bras de fer commercial avec les États-Unis. C'est pourquoi l'Union européenne a récemment repris contact avec le Mexique, lui aussi concerné par la hausse des droits de douane américains ; il en sera de même prochainement avec l'Inde. Grâce à notre diplomatie économique, qui fête son dixième anniversaire, et à Business France, qui accompagne environ 13 000 entreprises chaque année, nous aidons les entreprises françaises à développer leurs capacités de production et de vente partout dans le monde – en Amérique du Nord, mais aussi dans l'Indo-Pacifique, en Asie centrale, en Afrique et en Amérique latine. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Buffet](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 349

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2025